




Ministère responsable	Ministère des Travaux publics, des Transports, et des Communications (MTPTC)	Budget total	3,9 millions \$	Lieu Département de l'Ouest, Port-au-Prince (Nazon) 
Source de financement	United States Agency for International Development (USAID)	PARDH	Reconstruction sociale (Logement)	
Entreprise(s) sous contrat	CHF International, Haytrac, Conseils d'Experts	Secteur CIRH	Enlèvement de débris	
Statut	Approuvé par la CIRH le 14 décembre 2010	1) Financement / Conception 2) Élaboration du/ des contrat(s) 3) Mise en œuvre 4) Complété		

Objectifs et résultats attendus	<p>L'objectif de ce projet est d'accélérer la relocalisation des personnes déplacées. Les décombres des maisons effondrées ou endommagées sont un obstacle au retour des déplacés dans leur quartier d'origine. De l'équipement lourd est utilisé pour accélérer le processus du déblayage.</p> <p>L'objectif, révisé à la hausse lors de la conception initiale du projet, était d'enlever 120,000 m³ de débris. D'après l'USAID, l'objectif a été atteint.</p>
Réalisations à ce jour	<p>Au moment de la visite de site par la CIRH (le 31 mars 2011), le projet était en avance sur le calendrier proposé. 80,000 m³ de débris (67% de l'objectif total) avaient été enlevés et 210 maisons marquées « rouge » avaient été déblayées. Au moment de ce rapport, le projet a été achevé. USAID rapporte que 120.000 m³ de débris ont été enlevés et 265 marquées au « rouge » ont été démolies.</p>
Mises à jour et notes de la visite du projet	<p>CHF International est la société responsable de l'exécution du contrat. Elle vise l'amélioration de la qualité de vie dans les communautés à revenus faibles et modérés du monde entier en affectant les conditions sociales, économiques et environnementales.</p> <p>CHF a fait visiter trois endroits aux membres du BPLC (tous à Nazon) : (i) un site déblayé de ses maisons « rouges »; (ii) un site déblayé de ses gravats, avec des <i>ti-abris</i>; (iii) un site de démolition d'autres maisons. Le BPLC a également observé l'utilisation de l'équipement lourd fourni par Haytrac, entreprise haïtienne, pour démolir des maisons gravement endommagées.</p> <p>Selon USAID, la CHF est payée par mètre cube déversé au site de décharge de Truittier. Une vérification indépendante de la quantité de gravats enlevée est menée par des Conseils d'Experts tiers et leur utilisation d'une « fiche de contrôle » lors du chargement et du déchargement des camions. Le BPLC a pu observer l'utilisation de la fiche de contrôle au point de chargement seulement. Il a également observé que les maisons rouges dans la zone d'enlèvement de débris assignée n'avaient pas toutes été démolies. USAID a attribué cet état de fait aux problèmes de propriété foncière.</p>
Obstacles	<p>Sites pour débris - Selon USAID, il y a une carence de sites pour disposer des débris.</p> <p>Problèmes divers - USAID a aussi signalé diverses autres difficultés, dont certaines dans les domaines suivants : la sécurité des personnes cherchant à accéder au site du projet et à récupérer des débris dangereux, et la coordination gouvernementale.</p>



Informations financières (au 31 mai 2011)

Budget et dépenses

Budget à l'étape de la Note conceptuelle	Budget à l'étape du Document de projet	Budget accumulé en date du 31 mai 2011	Dépenses accumulées (au 31 mai 2011)
10 millions \$	3,9 millions \$	3,9 millions \$	3,8 millions \$

Notes sur les finances du projet

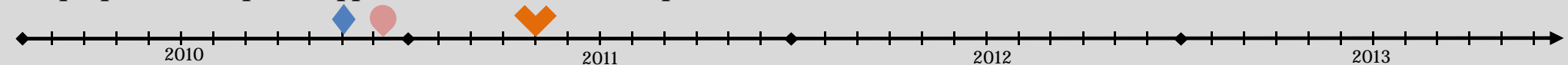
- La Note conceptuelle présentée par l'USAID à la CIRH comprenait un budget de 10 millions \$ pour des activités de recensement communautaire et pour la réparation de maisons.
- Après l'approbation de la CIRH, les objectifs du projet ont été modifiés pour que les efforts se concentrent exclusivement sur la démolition de maisons non réparables et le transport de déblais au site de Truittier. En raison de ce changement et d'une réduction des coûts, le nouveau budget pour l'enlèvement des débris a été réduit à \$3,9 millions. Ce montant comprend le coût des contrats pour le contrôle, l'évaluation, la supervision et l'inspection.

Financement et décaissement

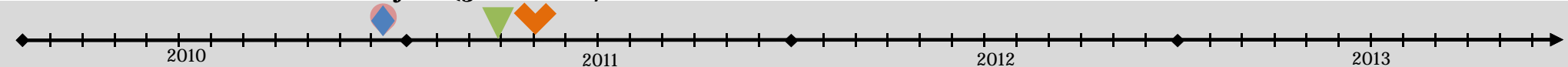
Bailleur(s)	Fonds alloués (\$M)		Fonds décaissés (\$M)	
	À l'étape de la Note conceptuelle	À l'étape du Document de projet	Décaissement Total	Date
Totaux des bailleurs	10	3,9		31 mai 2011
USAID	10	3,9	3,8	31 mai 2011
Déficit budgétaire	0	0	Financé à 100%	

Chronogrammes : prévu et courant

Tel que prévu à l'étape de l'approbation de la Note conceptuelle



Actualisé au moment de la mise à jour (31 mai 2011)



Dates importantes et jalons

La Note conceptuelle indiquait que le démarrage du projet devait avoir lieu en novembre 2010, et l'achèvement était prévu aux environs de mai 2011. Le projet a plutôt démarré en décembre 2010, mais était néanmoins complété au moment du rapport, en mai 2011.

- Approbation CIRH
- ◆ Début du projet
- ▼ Visite du BPLC
- ◆ Fin/ extension
- ★ Autre étape



Placard sur le site du projet
Ce projet est exécuté en collaboration avec le MTPTC.



Un site après le déblayage



Abri temporaire (non fourni dans le cadre de ce projet)



Site déblayé avec une vue du quartier comme toile de fond



Fiche de contrôle utilisée pour vérification indépendante du volume de gravats déblayés



Équipement lourd prêt à être utilisé



Démolition d'une maison « rouge »



Démolition de maison